

INFO MAIRIE

☎/Fax : 03 83 25 42 76 -

Email : mairie-montletroit@wanadoo.fr -

Site communal : montletroit.fr

Siret n° 21540379100019

Permanence du secrétariat

mercredi et jeudi de 9 H à 12 H

Permanence des élus

samedi de 9 H 30 à 10 H 30

Mont l'Etroit le 02 Mai 2015

Arrêté tirs d'effarouchement

Sur le territoire de la commune de MONT L'ETROIT, le troupeau du GAEC de Gros Fontaine a subi, les 24 et 26 avril 2015, des attaques occasionnant la perte d'animaux sans que la responsabilité du loup ne puisse être écartée.

Un arrêté préfectoral en date du 30 avril 2015 ordonne une mission d'effarouchement par tirs non létaux, en vue de prévenir des tentatives de prédation du loup et ce, jusqu'au 31 mai 2015.

Ces tirs, pouvant avoir lieu de jour comme de nuit, seront réalisés par M. Jean-Eric MALJEAN, lieutenant de louveterie, à proximité immédiate du troupeau du GAEC de GROS FONTAINE.

L'intégralité de l'arrêté préfectoral est mise en ligne sur le site communal.

Cérémonie du 08 Mai 2015

Une cérémonie commémorant le 70^{ème} anniversaire de l'Armistice 1939/1945 aura lieu le :

**Vendredi 8 mai 2015 à 9 H 30 au
Monument aux Morts de MONT-L'ETROIT.**

-Dépôt de gerbe - Appel aux Morts - Minute de silence
-Lecture du message du Ministre délégué en charge des anciens combattants

Tous les habitants sont cordialement invités à cette commémoration pour honorer nos anciens combattants, suivie d'un moment convivial autour d'un café-brioche, à la salle du rez-de-chaussée de la mairie.